TREIZIÈME RAPPORT ANNUEL

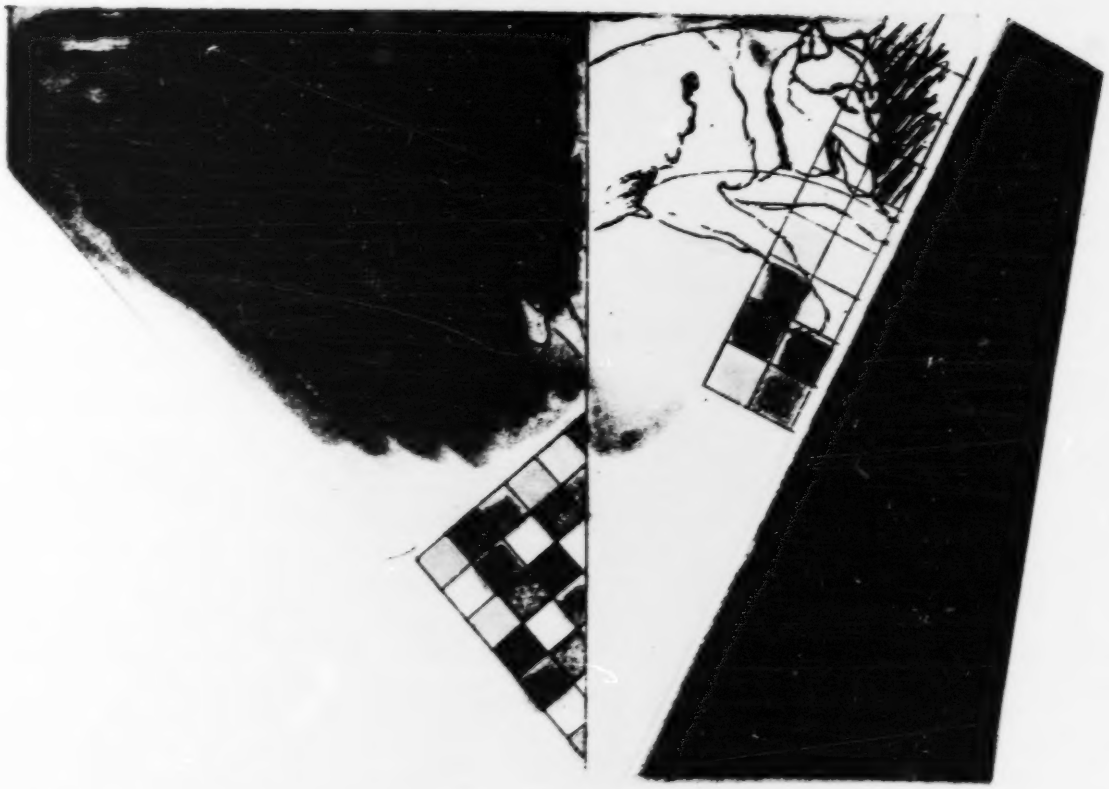

TREIZIÈME RAPPORT ANNUEL
1982-1983

loto-québec

Loto-Québec

Exercice du premier avril 1982 au trente et un mars 1983

Conseil d'administration

Jean-Marc Lafaille
Président et directeur général

Denis Vandry
Vice-président à la direction générale

Marthe Bouchard-Hatch
Jacques Desmeules, c.a.
Francine Harel-Giasson
Paul Martel, c.a.
Jean-Claude Messier

Secrétaire
Marguerite Bourgeois-Lapierre

Comité de vérification

Jacques Desmeules, *Président*
Jean-Marc Lafaille
Jean-Claude Messier

Secrétaire
Marguerite Bourgeois-Lapierre

Siège social
(à compter du 1er juillet 1983)
500 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3A 3G6
(514) 282-8000

Filiale
Sodic Québec Inc.
12675 est, rue Sherbrooke
Montréal H1A 3W7
(514) 642-5121

Bureaux régionaux:

Montréal-extérieur et
Montréal-nord
9150, boul. de l'Acadie
Montréal H4N 2T2
(514) 382-4020
(514) 382-2333

Montréal-centre
945 est, boul. de Maisonneuve
Montréal H2L 1Z3
(514) 526-6655

Montréal-sud
470, rue Ste-Foy
Longueuil J4J 1Y2
(514) 651-9282

Québec
2200 ouest, boul. Charest
Québec G1N 2G4
(418) 643-8996

Trois-Rivières
5000, boul. Jean XXIII
Trois-Rivières G8Z 4L1
(819) 373-2633

Sherbrooke
45, rue Radisson
Sherbrooke J1L 1E2
(819) 566-2161

Chicoutimi
345, rue des Saguenéens
Chicoutimi G7H 6K9
(418) 545-4522

Comité de direction

Président
Vice-président, direction générale
Vice-président, marketing
Vice-président, systèmes
Vice-président, administration
Directeur, distribution et vente
Secrétaire

Vice-présidences et directions

Direction générale
Service du développement organisationnel et perfectionnement
Pierre L'Archevêque
Service du support de gestion
Jean-Marie Dumont
Service de la vérification interne
Jacques Dubois
Secrétariat et service juridique
Marguerite Bourgeois-Lapierre

Marketing
David Clark, *vice-président*

Service de communication
Michel Labrosse
Service de distribution et vente
André Marier
Service de gestion des produits
Claude Trudel
Service de recherche
Louise Leduc

Systèmes
Richard Lecompte, *vice-président*

Service de développement et projets
Gaston Thibault
Service d'exploitation
Jacques Martineau
Service de plans et contrôle
Michel J. Gareau
Service aux usagers
Pierre J. Goyette

Administration
Vice-président
(vacant)

Service financier
Gilles Dubé
Service des ressources humaines et physiques
Jean-Pierre Sylvestre

Rapport du président

Le mandat de Loto-Québec est de conduire et d'administrer des systèmes de loterie et, si elle y est autorisée par le gouvernement, de tenir des courses et de promouvoir l'élevage des chevaux de courses. Elle a pour seul et unique actionnaire le Ministre des finances du Québec.

Loto-Québec est dirigée par un Conseil de sept membres qui s'est réuni, en cours d'exercice, à 15 reprises; le Comité de vérification du Conseil a, pour sa part, tenu trois séances.

Le Conseil d'administration a accueilli deux nouveaux membres, à savoir Mmes Marthe Bouchard-Hatch et Francine Harel-Giasson qui ont été nommées pour une période de trois ans. Elles remplacent Mlle Jacqueline Vézina et M. André Perrault dont les mandats étaient terminés. Qu'il me soit permis de souligner leur excellent concours à la direction de l'entreprise.

Notre précédent rapport faisait état d'une augmentation potentielle des ventes d'environ 10%, ce qui devait permettre à Loto-Québec de franchir le cap des 500 millions de dollars. Ce pronostic s'est matérialisé, le chiffre d'affaires s'élevant à 515 878 000 $, soit une progression de 13,8%. Ce résultat illustre le travail soutenu d'une entreprise soucieuse de contrer les effets de la récession par le renouvellement constant de la gamme des jeux. Cette approche dynamique nécessite, bien sûr, la participation alerte de toutes les unités administratives à une gestion attentive au changement. Je profite de l'occasion pour remercier chaque employé de sa contribution au succès de Loto-Québec.

Deux nouveaux jeux ont fait leur apparition en 1982; il s'agit du LOTTO 6/49 et de Hockey Sélect. Nous avons, de plus, fusionné deux produits déjà existants, en l'occurrence Loto-Sélect et la Quotidienne. Par ailleurs, le jeu Loto-Hockey n'a pas repris ses activités, en raison du faible intérêt manifesté par les consommateurs et de l'introduction de Hockey Sélect.

Si les ventes totales de la Société ont sensiblement dépassé les objectifs, la répartition des revenus par produit a cependant réservé certaines surprises. Ainsi, nous avions pressenti une décroissance beaucoup plus marquée du 6/36 au bénéfice du LOTTO 6/49. Ce transfert de mises se déroule très lentement, la fidélité du public au 6/36 nous assurant, mieux encore, d'exploiter deux jeux sur terminal en fort bonne santé. Super Loto a trouvé un second souffle, tandis que les recettes de Hockey Sélect n'ont malheureusement pas atteint le niveau espéré. Le rendement de chaque loterie est analysé en détail au chapitre marketing.

Par ailleurs, nous annoncions, l'an dernier, une diminution notable de notre marge bénéficiaire due à la hausse considérable de nos frais d'informatique. Nous avions, de fait, prévu en début d'exercice un accroissement de nos dépenses globales de 42%. Des programmes de compression budgétaire ont réduit ce pourcentage à 34%. Bien que les déboursés en informatique aient effectivement augmenté de 10,4 millions de dollars, l'ensemble des frais d'opération de la Société, si l'on exclut ce domaine, ne s'est accru que de 18%.

L'informatique a donc été, cette année encore, au centre des préoccupations budgétaires. La majoration des coûts dans ce secteur s'explique par les importants changements apportés à nos équipements, de même que par l'addition de plus d'un millier de terminaux-jeux. Loto-Québec est passée en souplesse d'un environnement de mini-ordinateurs à un environnement d'ordinateurs de grande puissance. Ces équipements devraient suffire à nos besoins pour les cinq prochaines années, peut-être davantage.

À la hausse des coûts de l'équipement, sont venus se greffer les frais de conversion des systèmes et du développement des nouveaux jeux. Ces modifications et ces ajouts ont toutefois permis de toucher des revenus supplémentaires de loteries informatisées de l'ordre de 48,6 millions de dollars. Puisque, de toute évidence, cette progression se poursuivra dans les années à venir, les sommes d'argent consenties représentent donc un investissement très sûr. En soustrayant ces dépenses essentielles, l'ascension des ventes aurait sans doute été limitée, en 1982-83, à moins de 4%.

Nous anticipons, l'an prochain, une diminution de nos dépenses en informatique; ce, tout en portant le nombre de terminaux-jeux en opération à 3 600 et en poursuivant la mécanisation des opérations du réseau de distribution.

D'autre part, nous espérions déménager, en cours d'exercice, notre centre de calcul dans un édifice conçu à cet effet. Cependant, des coûts d'aménagement trop élevés nous ont contraint à réviser notre approche. Au mois de décembre, le Conseil d'administration décidait de bénéficier de la situation propice du marché immobilier à Montréal et de se départir des deux édifices actuels de la Société, soit celui du 2000, rue Berri et celui du 5061, rue Fullum, dans le but de canaliser les activités en un seul lieu. À la suite d'un appel d'offres public, nous avons fait l'acquisition, en association avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, d'un édifice situé au 500 ouest, rue Sherbrooke à Montréal. Le déménagement se déroulera graduellement, à compter du premier juillet.

Nous avons retenu les services d'une firme montréalaise, Publicité BCP, afin d'effectuer, durant les deux prochaines années, la gestion publicitaire de quelques-uns de nos produits. Sélectionnée à la suite d'un appel d'offres public, Publicité BCP se joint à la maison Jean Léveillé & Associés dans l'élaboration de la stratégie publicitaire de la Société; notre politique concernant les agences de publicité est de procéder, tous les deux ans, à un appel d'offres public dans l'intention de remplacer l'une de celles-ci.

Dans le domaine des relations de travail, l'adoption de la loi concernant les conditions de travail dans le secteur public a imposé les conditions de travail des employés pour une période de trois ans. De concert avec les deux organisations syndicales, des mécanismes de consultation ont été mis en place afin d'harmoniser les relations avec les employés.

Sodic Québec Inc., qui était une filiale à part entière de Loto-Québec, a racheté toutes les actions détenues par cette dernière, à l'exception d'une seule. Sous la présidence de M. Denis Vandry, également vice-président à Loto-Québec, Sodic a su en l'espace de quelques mois, renouveler son image. Au cours de l'été, un programme de relance quinquennal de 28 millions de dollars a été instauré par Sodic Québec. Les intervenants de l'industrie des courses de chevaux ont alors souligné, à tour de rôle, la pertinence des nouvelles politiques et l'apport de M. Vandry en lui décernant le titre de personnalité de l'année 1982 dans le domaine des courses attelées.

Par ailleurs, j'ai eu l'honneur d'être élu au poste de secrétaire général de l'Association internationale des loteries d'État (AILE), prestigieux organisme qui compte parmi ses membres des représentants d'une soixantaine de pays.

Si l'on jette un regard vers l'avenir, le prochain exercice financier sera notamment marqué par le déménagement de notre siège social, la mécanisation du réseau de vente et l'implantation de la bureautique. La Société poursuivra, de surcroît, son analyse des jeux de loterie vidéo. Nous anticipons, en 1983-84, une augmentation de notre chiffre d'affaires supérieure à 10%. L'acquisition de quelque 1 000 terminaux-jeux additionnels devrait générer la majeure partie de cette hausse; du reste, malgré les dépenses extraordinaires liées au transfert du siège social, nous prévoyons maintenir une marge bénéficiaire similaire à celle du présent exercice.

Le président,

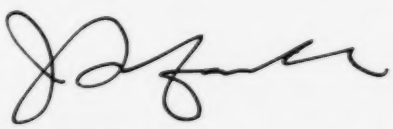

Jean-Marc Lafaille

Faits saillants

Marketing

La direction du marketing se réjouit des résultats enregistrés, puisque les objectifs de vente ont été dépassés et ce, en dépit d'une sévère récession.

Le point saillant a sans doute été l'avènement très réussi d'un jeu de lotto, LOTTO 6 49, en collaboration avec les autres provinces canadiennes. Ce nouveau jeu a décerné, en mars, le gros lot le plus important jamais remis au Canada, soit 3 895 389 $. Hockey Sélect, dont le lancement s'est révélé techniquement impeccable, s'est cependant heurté à un marché potentiel très faible pour ce type de jeu.

Outre l'annonce de notre association à la Corporation Québec 1534-1984 durant les deux prochaines années, la sélection de l'agence Publicité BCP a également retenu l'attention. Pour sa part, l'agence Jean Léveillé & Associés poursuit son mandat de promotion des loteries et jeux par l'entremise des médias québécois.

Par ailleurs, respectant sa politique de décentralisation, la direction a procédé à la réorganisation du réseau des ventes et à l'implantation des centres opérationnels. Elle a planifié et mis sur pied un programme de commercialisation rattaché à la promotion des produits auprès des consommateurs et des détaillants.

Enfin, la direction a supervisé l'élargissement du parc de terminaux pour 1983-84, tout en veillant à ce que l'équipe complète des ventes reçoive la formation appropriée relativement aux approches et aux techniques de vente.

Systèmes

La direction des systèmes a récemment complété son programme de migration des systèmes jeux à un environnement d'ordinateurs de grande puissance lui conférant désormais un potentiel de croissance adéquat pour permettre l'expansion du réseau de terminaux-jeux prévue au cours de la prochaine année. Elle a, par ailleurs, entrepris des études en vue d'une consolidation à long terme de son parc d'équipements informatiques; ces études devraient être achevées prochainement et se traduiront notamment par une diminution marquée du taux de croissance des dépenses en informatique.

Quant au portefeuille d'applications informatisées, la direction a implanté, en juin dernier, un nouveau système de jeu, soit le LOTTO 6 49, ainsi qu'un système intégré de gestion du personnel. De concert avec les directions concernées, elle a aussi continué l'élaboration d'un système d'information relativement au suivi et au contrôle des opérations du réseau de distribution, ainsi que les travaux de support sur son portefeuille d'applications.

Enfin, un processus de consolidation de la gestion au sein de la fonction système a été amorcé. Ce processus, fondé sur la philosophie de direction participative par objectif, a déjà amené la rationalisation des responsabilités des unités administratives, de même que la mise en place de divers mécanismes de gestion.

Administration

La direction de l'administration a préparé une analyse en profondeur des besoins en espaces physiques présents et futurs. Les fruits de cette analyse ayant clairement démontré l'insuffisance de la superficie actuelle, la direction a formulé une proposition de vente des immeubles de la Société doublée de l'acquisition d'un nouveau siège social où pourraient être regroupées les unités administratives dispersées dans quatre édifices de Montréal. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement cette recommandation.

À la suite d'un appel d'offres public, la direction a suggéré la sélection d'un édifice neuf, moderne et fonctionnel, sis au 500 ouest, rue Sherbrooke à Montréal, immeuble à la mesure des besoins actuels et futurs de l'entreprise.

Soucieuse de maintenir la qualité de vie des employés, la direction estime que cet emménagement se répercutera favorablement sur le bien-être et la productivité tant individuelle que collective des employés.

En cours d'année, l'instauration d'un centre opérationnel à Québec et de deux bureaux régionaux à Sherbrooke et Chicoutimi a été supervisée par la direction.

Du côté des ressources humaines, l'implantation d'un nouveau système informatique de traitement intégré de gestion et de rémunération des effectifs s'est révélée le fait marquant de l'exercice. Ce système a permis à la Société de traiter elle-même la paie de son personnel, tout en fournissant l'information pertinente à la création d'indicateurs de gestion, baromètres de la qualité de la gestion des ressources humaines au sein de l'entreprise.

Qui plus est, un plan de redressement global de la fonction "personnel" a été élaboré; déjà, les premiers jalons sont posés, de sorte que cette fonction en vienne à réaliser pleinement son rôle-conseil.

En outre, une nouvelle politique et de nouveaux procédés administratifs des tirages ont été mis en vigueur. Ces procédés ont su accroître la sécurité de leur déroulement, en même temps que mieux définir le rôle et le mandat du vérificateur externe.

Le service financier a, de son côté, procédé au réaménagement de sa structure organisationnelle, en particulier par la création des postes de contrôleur et de trésorier ainsi que par l'intégration de la division de la planification, des systèmes financiers et de la section du contrôle de la qualité des billets.

Une gestion optimale des fonds a été réalisée grâce à une perception plus rapide des encaissements et à une utilisation judicieuse des fonds, mieux adaptée aux conditions du marché des capitaux.

Parallèlement à un accroissement de la productivité, les contrôles financiers ont bénéficié d'une mécanisation accrue du traitement de l'information et du recours à l'échantillonnage statistique.

Finalement, le processus budgétaire annuel a été modifié en prévision de son intégration à la planification corporative.

Rapport de direction

Le Conseil d'administration est responsable des états financiers destinés à l'actionnaire. Il délègue à la direction générale la responsabilité de les préparer et au Comité de vérification, celle de les réviser.

La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables. Le service de vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système.

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels exigent, dans certains cas, des estimations et des jugements émanant de la direction.

Par la Loi, le Vérificateur général du Québec est vérificateur des livres et comptes de la Société. Le rapport présenté dans cette page exprime une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus.

Le Comité de vérification et le Vérificateur général se réunissent avec la direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers. Les membres du Comité ne sont liés à la Société qu'à titre d'administrateurs.

Sur recommandation du Comité de vérification, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers de la Société.

Jean-Marc Lafaille

Denis Vandry

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de Loto-Québec au 31 mars 1983 ainsi que l'état des résultats, l'état des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Loto-Québec au 31 mars 1983 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, c.a.

Québec, le 27 mai 1983

Bilan au 31 mars 1983

Actif

(en milliers de dollars)

LOTO-QUÉBEC
(L.R.Q., c.S-13.1)

	1983	1982
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	11 087	4 459
Débiteurs (note 3)	14 155	14 287
Frais payés d'avance	5 227	3 188
	30 469	21 934
PLACEMENT		
Filiale en propriété exclusive (note 4)	—	1 057
IMMOBILISATIONS (note 5)		
Coût	39 481	33 429
Amortissement accumulé	18 557	14 596
	20 924	18 833
	51 393	41 824

Passif

(en milliers de dollars)

	1983	1982
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire	1 000	625
Lots aux gagnants	6 974	5 194
Comptes fournisseurs et frais courus	8 440	7 261
Provision pour lots bonis (note 6)	1 593	1 474
Revenu reporté — billets de loterie	21 625	16 824
	39 632	31 378
LOT À UN GAGNANT PAYABLE PAR VERSEMENTS (note 7)	700	800
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions autorisé, émis et payé: 1 700 actions d'une valeur nominale de 100$ chacune	170	170
Bénéfices non répartis	10 891	9 476
	11 061	9 646
	51 393	41 824

ENGAGEMENTS (note 11)
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 12)

Pour le Conseil d'administration

Jean-Marc Lafaille

Denis Vandry

Bénéfices non répartis

De l'exercice terminé le 31 mars 1983

(en milliers de dollars)

	1983	1982
Solde au début	9 476	8 545
Bénéfice net de l'exercice	163 415	150 931
	172 891	159 476
Dividende au Ministre des finances	162 000	150 000
Solde à la fin	10 891	9 476

Résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 1983

(en milliers de dollars)

	1983	1982
		(note 13)
VENTES — Billets de loterie	515 878	453 297
COÛT DES VENTES		
Lots attribués	227 059	198 636
Escomptes aux détaillants	31 207	27 950
Impression des billets	16 961	17 526
	275 227	244 112
BÉNÉFICE BRUT	240 651	209 185
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Publicité et communication	15 260	13 180
Distribution et vente	16 117	13 783
Informatique	22 262	11 812
Administration	11 219	9 473
Amortissement des immobilisations	5 818	4 664
	70 676	52 912
Revenus divers	106	47
Revenus d'intérêt - net (note 8)	2 576	2 438
	2 682	2 485
	67 994	50 427
BÉNÉFICE AVANT LES POSTES SUIVANTS	172 657	158 758
Paiements au Gouvernement du Canada suite à son retrait du domaine des loteries (note 9)	8 965	7 657
Commissions spéciales aux associations sans but lucratif (note 10)	277	170
	9 242	7 827
BÉNÉFICE NET	163 415	150 931

Évolution de la situation financière

De l'exercice terminé le 31 mars 1983 (en milliers de dollars)

	1983	1982
PROVENANCE DES FONDS		
Bénéfice net	163 415	150 931
Amortissement des immobilisations	5 818	4 664
Fonds provenant des opérations	169 233	155 595
Placement dans la filiale en propriété exclusive (note 4)	1 057	—
	170 290	155 595
UTILISATION DES FONDS		
Dividende au Ministre des finances	162 000	150 000
Acquisitions d'immobilisations - net	7 909	6 127
Lot à un gagnant payable par versements	100	100
	170 009	156 227
EXCÉDENT DU PASSIF À COURT TERME SUR L'ACTIF À COURT TERME		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(281)	632
Solde au début	9 444	8 812
Solde à la fin	9 163	9 444

Notes complémentaires

(en milliers de dollars)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société des loteries et courses du Québec ou Loto-Québec, constituée par une loi spéciale, a pour fonctions de conduire et d'administrer des systèmes de loteries.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Loto-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation, selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Bâtisses	5%
Mobilier de bureau	10%
Aménagement et équipement	20%
Améliorations locatives	20% et 25%
Matériel roulant	30%

Revenus

Le revenu brut des ventes de billets de loterie est enregistré à la date du tirage, à l'exception du revenu relatif aux loteries instantanées qui est comptabilisé lors de la vente.

Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages subséquents à cette date, exception faite des loteries instantanées, sont comptabilisés aux revenus reportés; les escomptes aux détaillants se rapportant à ces ventes sont portés aux frais payés d'avance.

3. DÉBITEURS

	1983	1982
Détaillants	2 329	3 000
Grossistes	6 321	5 856
Société de la loterie interprovinciale Inc.	5 337	5 316
Divers	168	115
	14 155	14 287

Loto-Québec a en main des billets à ordre remboursables à demande ou une reconnaissance de dette couvrant les avances permanentes aux grossistes et détient des garanties bancaires couvrant entièrement ou en partie ces avances.

4. FILIALE EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

Au 31 mars 1983, Loto-Québec détient tout le capital-actions de S.O.D.I.C. Québec Inc., soit une action ordinaire de 10 $. Les comptes de cette filiale en propriété exclusive n'ont pas été consolidés ou le placement montré à la valeur de consolidation, parce que la Société et sa filiale ne forment pas un groupe intégré. Les états financiers vérifiés de S.O.D.I.C. Québec Inc. au 31 mars 1983 indiquent une valeur comptable de 1 600 000 $ (au 31 mars 1982, 325 000 $).

Au cours de l'exercice, S.O.D.I.C. a racheté de Loto-Québec 105 699 actions à la valeur nominale de 10 $ par action, pour une somme de 1 056 990 $.

5. IMMOBILISATIONS

	1983			1982
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Terrains	330	—	330	330
Bâtisses	4 868	1 742	3 126	3 369
Améliorations locatives, aménagement, équipement, mobilier de bureau et matériel roulant	34 283	16 815	17 468	15 134
	39 481	18 557	20 924	18 833

6. PROVISION POUR LOTS BONIS

Les lots de Mini Loto et d'Inter Loto non réclamés sont portés à une provision afin de les distribuer subséquemment à titre de lots bonis.

7. LOT À UN GAGNANT PAYABLE PAR VERSEMENTS

Le montant de 700 000 $ représente les versements annuels de 100 000 $ payables après 12 mois à un gagnant de Super Loto. Le versement de 100 000 $ payable dans les 12 mois est inclus dans les lots aux gagnants, au passif à court terme.

8. INTÉRÊTS

	1983	1982
Intérêts sur dépôts bancaires	2 779	3 104
Moins: Intérêts sur emprunt bancaire	203	666
	2 576	2 438

9. PAIEMENTS AU GOUVERNEMENT DU CANADA À LA SUITE DE SON RETRAIT DU DOMAINE DES LOTERIES

À la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concernant le retrait du gouvernement fédéral du domaine des loteries, les provinces remettent annuellement au gouvernement fédéral la somme de 24 millions $ en dollars de 1979. La quote-part du gouvernement du Québec est calculée en fonction des ventes nettes du jeu Provincial et de la Super Loto au Québec et elle est payable par la Société selon la convention intervenue entre les provinces et les Sociétés de loteries régionales. La Société devra verser approximativement la somme de 10 millions $ à titre de contribution pour l'exercice 1983-1984.

10. COMMISSIONS SPÉCIALES AUX ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF

Pour faire suite à une décision de l'actionnaire, une commission égale à l'escompte aux détaillants est versée aux associations sans but lucratif qui assurent la vente de billets de loterie par l'intermédiaire du système d'abonnement LOTOMATIQUE.

11. ENGAGEMENTS

a) Contrat pour l'achat de 1 750 terminaux pour le système informatique à accès direct pour un coût de 13,2 millions $ réparti comme suit: 1983-84: 8,8 millions $; 1984-85: 4,4 millions $.

b) Contrats de location-exploitation pour l'utilisation et l'entretien d'équipement informatique: la dépense de loyer établie en fonction des équipements utilisés s'est élevée pour l'exercice terminé le 31 mars 1983 à 6,1 millions $.

Une négociation est présentement en cours pour la location de l'ensemble de l'équipement informatique qui impliquerait un déboursé annuel d'environ 2,5 millions $ pour les cinq prochains exercices.

c) Baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en décembre 1987 pour espaces à bureaux: ces baux comportent une option de renouvellement de cinq ans.

La dépense de loyer de l'exercice terminé le 31 mars 1983 s'est élevée à 775 068 $.

Les loyers annuels minimums des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1983-84: 635 103 $
1984-85: 525 448 $
1985-86: 391 632 $
1986-87: 382 588 $
1987-88: 255 059 $

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Relocalisation du siège social

À la date de préparation des états financiers, les transactions suivantes dûment autorisées par le gouvernement du Québec, étaient en cours d'exécution:

a) acquisition en participation égale avec la Caisse de dépôt et placement du Québec d'un immeuble sis au 500 ouest, rue Sherbrooke à Montréal pour un prix se situant entre 35 et 42 millions $ et emprunt par Loto-Québec des deniers requis pour financer sa participation dans cette acquisition en vue de relocaliser son siège social;

b) vente des immeubles occupés actuellement par Loto-Québec sis au 2000 rue Berri, Montréal et au 5061 - 5075 rue Fullum, Montréal pour un montant total prévu de 4 730 500 $.

Les frais à encourir pour l'aménagement dans les nouveaux locaux sont estimés à 3,2 millions $. L'acquisition de nouvel équipement informatique convenant mieux aux besoins de Loto-Québec est aussi prévue pour remplacer l'équipement actuel.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'état des résultats de 1982 ont été reclassés de façon à se conformer à la présentation adoptée en 1983.

Bilan commercial

Ventes

Le chiffre d'affaires est passé de 453,3 millions de dollars à 515,9 millions de dollars, une hausse de près de 63 millions de dollars. Le tableau suivant dévoile le rendement de chacun des produits:

Ventes par produit
(en milliers de dollars)

	1982/83	1981 82	Évolution
Loteries passives			
Mini Loto	78 476	77 058	1,8%
Inter Loto	45 028	45 243	(0,5%)
Provincial	45 538	41 166	10,6%
Super Loto	45 150	37 320	21%
Sous-total	214 192	200 787	6,7%
Loteries mi-actives			
6 36	139 077	140 025	(0,7%)
la Quotidienne	16 437	21 287	(22,8%)
Loto-Sélect	2 507	6 293	(60,2%)*
LOTTO 6 49	56 623	—	—
Instantanées	85 106	81 747	4,7%
Loto-Hockey	366	3 158	(88,4%)**
Hockey Sélect	1 570	—	—
Sous-total:	301 686	252 510	19,5%
TOTAL	**515 878**	**453 297**	**13,8%**

* Fusionné à la Quotidienne à compter de septembre 1982
** Jeu discontinué en mai 1982

Lots

Un taux de remise proportionnel aux ventes des loteries conventionnelles, qui est de 42,5% à la Mini Loto, 41,5% à l'Inter Loto, 45% au jeu Provincial et à la Super Loto, est garanti. Les lots non réclamés de ces loteries sont ultérieurement retournés aux consommateurs sous forme de lots bonis. L'augmentation des lots aux gagnants (14,4%) a donc reflété la courbe des recettes.

Les jeux sur terminal ne comportant aucun billet invendu, Loto-Québec assure un pourcentage de remise équivalant, en principe, aux lots réclamés. Le pourcentage théorique de retour en lots est de 48% au 6 36, 45% au LOTTO 6 49, 49% à la Quotidienne et 50% à Hockey Sélect.

Le pourcentage de retour en lots des loteries instantanées peut différer d'un jeu à l'autre; Loto-Québec le fixe généralement à 40% ou 41%. Les billets gratuits ne sont pas comptabilisés à titre de lots de 1 $.

Les lots versés aux vendeurs de billets gagnants de 1 000 $ et plus s'ajoutent aux montants consentis en lots par chaque produit.

Lots attribués

	1982 83	1981 82
	(en milliers de dollars)	
Mini Loto	33 358	32 750
Inter Loto	18 686	18 776
Provincial	20 504	18 186
Super Loto	19 606	16 161
6 36	65 975	66 080
la Quotidienne	7 478	9 417
Loto-Sélect	1 102	2 814
Instantanées	34 014	32 872
Loto-Hockey	87	1 580
LOTTO 6 49	25 483	—
Hockey Sélect	766	—
TOTAL	227 059	198 636

Rendement des produits

De concert avec les trois autres organisations canadiennes de loterie, Loto-Québec a lancé, au mois de juin, un nouveau jeu informatisé, **LOTTO 6/49**. Avec des recettes de plus de 56 millions de dollars, ce produit a virtuellement polarisé la hausse du chiffre d'affaires. Ce jeu devrait, de toute évidence, poursuivre sa croissance pendant plusieurs années et, par le fait même, contribuer puissamment à l'essor de la Société.

Ses ventes ayant à peine fléchi, le **6/36** a fort bien absorbé le choc de son "concurrent". L'instauration, en avril dernier, du "Mise-tôt", s'est révélée heureuse, de 70 à 75% des adeptes s'assurant désormais d'inscrire leurs mises hebdomadaires avant la date limite du mercredi soir, minuit.

Le jeu **Provincial** a concrétisé une lancée évidente depuis le fructueux changement de formule survenu en 1981. Une nouvelle structure de lots a opéré semblable métamorphose dans le cas de **Super Loto**. Ce produit s'est d'ailleurs illustré en remettant, sous forme de lots bonis, 1 000 voitures de fabrication canadienne, une promotion fort appréciée de la clientèle.

Les quatre loteries instantanées mises sur le marché durant l'année **(Loto-Baseball, Trio +, Réveillon et Banco)** ont su recueillir la faveur populaire. Réveillon avait notamment la double originalité de proposer un gros lot de 25 000 $ et d'offrir l'alternative entre un lot de 5 000 $ et un cadeau d'une valeur équivalente, en l'occurrence un ensemble vidéo. Le lancement de **la Grande Traversée** ayant eu lieu vers la fin mars, une partie des recettes est compilée dans ce rapport. La **Mini Loto** et **l'Inter Loto** ont maintenu leur solide prestation, réalisant, en outre, des sommets de vente lors de l'attribution de lots bonis.

Au mois de septembre, la "nouvelle" Quotidienne a fusionné, en un jeu à quatre chiffres, les principales caractéristiques de **la Quotidienne** et de **Loto-Sélect.** La formule de ce jeu sera modifiée en 1983, histoire de la simplifier dans l'esprit des consommateurs. Les recettes de **Loto-Hockey** ont trait aux matchs des séries éliminatoires du printemps 1982; quant à **Hockey Sélect,** un jeu de la famille des concours de pronostics sportifs, ses revenus ont nettement marqué le pas, après un départ pourtant prometteur. Cette expérience aura permis d'atteindre un objectif modeste auprès du groupe-cible de fervents du hockey professionnel.

Frais de marketing

L'ensemble des frais de marketing a enregistré une croissance équivalente à celle du chiffre d'affaires. Les dépenses en publicité se sont maintenues aux environs de 1,9% des revenus, l'indice d'un solide rendement en période de crise économique.

(en milliers de dollars)	1982 1983	% du C A	1981 1982	% du C A
Frais de distribution et vente	16 117 $	3.12%	13 783 $	3.04%
Frais de publicité et communication	15 260 $	2.96%	13 180 $	2.91%
Total	31 377 $	6.08%	26 963 $	5.95%
- dont la publicité	10 019 $	1.94%	8 495 $	1.87%

D'autre part, les frais de distribution et de vente se sont stabilisés à quelque 3,1% du revenu brut, parallèlement à la poursuite de la décentralisation des opérations du réseau. Notre réseau s'efforce d'acquérir les outils de pointe afin d'ajouter au dynamisme du personnel les moyens analytiques permettant d'orienter le travail vers les secteurs au meilleur potentiel de ventes. Chemin faisant, le réseau s'affirme comme l'un des plus efficaces et des plus puissants du Québec.

Bilan social

Personnel

Au 31 mars 1983, la Société comptait 678 employés ainsi répartis:

Marketing:	322
Systèmes:	180
Administration:	176

Voici le plan des effectifs, selon le corps d'emploi: Cadres: 54; professionnels: 153; agents de maîtrise: 42; techniciens: 71; employés de bureau: 258; représentants: 88, ouvriers: 12.

En addition, 83 grossistes, travailleurs autonomes, assurent la distribution des produits dans les régions rurales et semi-rurales.

La grande majorité des employés est affiliée au Syndicat des travailleurs et travailleuses de Loto-Québec (CSN) ou à l'Association des professionnels de Loto-Québec.

Pendant l'exercice, la masse monétaire globale en appointements, salaires, traitements et avantages sociaux versés au personnel et aux grossistes a été de l'ordre de 24 909 000 $.

Développement organisationnel et perfectionnement

La Société a mis en place, durant le dernier exercice, des programmes prioritaires d'intervention en développement organisationnel (projet de management, projet de qualité de vie au travail), de même que diverses activités de perfectionnement et de formation.

Des suivis en planification corporative et en direction participative par objectif (D.P.O.) ont été réalisés, tenant compte de l'ensemble des cadres et de leur unité administrative. De plus, des programmes de restructuration de l'organisation, d'évaluation du potentiel, de formation et développement des cadres, ont été amorcés.

Au chapitre de la qualité de vie au travail, des projets touchant la condition féminine et le stress ont été menés à bien avec la collaboration du personnel cadre.

En ce qui a trait au perfectionnement et à la formation, il faut noter la mise sur pied d'une structure d'interventions spécialisées en informatique, relativement à l'acquisition d'un ordinateur IBM, ainsi que d'interventions internes de formation à la vente pour les représentants.

Enfin, plusieurs sessions de perfectionnement abordant des besoins spécifiques de différents secteurs d'activité (gestion, recherche, marketing, comptabilité, etc) ont été dispensées aux professionnels et aux cadres.

Santé

La Société s'est dotée d'un département de santé aussi fonctionnel qu'efficace. Cette année, les responsables ont mis l'accent sur des initiatives faisant valoir au personnel les mérites et la nécessité d'une saine nutrition.

Fournitures et services

La direction de l'administration, service de l'approvisionnement, a connu une année bien remplie. D'une part, les achats ont totalisé la somme de 43 481 855 $, soit une augmentation de 61% en regard de l'exercice précédent. D'autre part, quelque 3 553 dossiers ont été traités à la satisfaction de toutes les parties.

Le dossier de l'achat de 1 750 terminaux-jeux, le renouvellement du contrat d'entretien de nos terminaux-jeux, l'octroi d'un nouveau contrat de publicité des produits et le déménagement du siège social ont indéniablement constitué les points majeurs d'intervention du service.

Si l'on excepte certains domaines particulièrement spécialisés (les logiciels d'informatique, par exemple), la grande majorité des acquisitions sont faites auprès de firmes québécoises. En guise d'illustration de ce souci constant de la Société, le contenu québécois des nouveaux terminaux-jeux atteint près de 70%, la firme Rank Périphériques du Canada Ltée, de Ville Saint-Laurent, assumant en effet la responsabilité de l'assemblage des appareils.

Enfin, un travail d'envergure a été entrepris, de concert avec le contentieux, en prévision d'une réforme complète des politiques d'approvisionnement.

À la direction du marketing, le service de gestion des produits a consacré 10 019 000 $ aux achats publicitaires et promotionnels au Québec, directement ou par le biais des agences de publicité.

Le service de communication a, quant à lui, consenti la somme de 3 022 000 $ aux médias québécois pour la diffusion des tirages et la publicité de leurs résultats.

Détaillants

Quelque 13 500 détaillants, disséminés à l'échelle du Québec, composent le réseau de distribution et de vente.

Leur répartition, selon la catégorie de commerce et la région, se dessine ainsi:

Magasin d'alimentation	35%	Montréal-extérieur	2 342
Tabagie/Dépanneur	23%	Montréal-nord	1 937
Institution financière	15%	Québec	2 037
Autre entreprise de service	11%	Trois-Rivières	1 010
Vendeur itinérant	6%	Sherbrooke	1 189
Autre commerce	6%	Chicoutimi	590
Pharmacie	3%	Rimouski	796
Kiosque	1%	Montréal-centre	1 913
		Montréal-sud	1 410
		Lotomatique	277

Les primes et escomptes aux détaillants ont atteint quelque 31 207 000 $, une hausse de 11,7% en regard des 27 950 000 $ versés l'année précédente.

L'escompte est de 10% à la vente de la Mini Loto et de 5% à la vente des autres produits. Des lots bonis aux détaillants, équivalant à 1% des lots de 1 000 $ et plus, s'ajoutent aux primes et escomptes déjà consentis.

Kiosques

La division a procédé pendant l'année à l'installation de neuf kiosques dans diverses régions du Québec, ce qui porte à 158 l'ensemble de ces points de vente qui sont, pour la plupart, situés dans les grands centres commerciaux. Par ailleurs, 14 nouvelles associations sans but lucratif se sont vu confier la gérance de kiosques déjà existants. Au terme de l'exercice, 132 des 158 kiosques étaient administrés par des associations qui puisent dans cette activité une source de revenus bénéfique à la population du Québec.

Lotomatique

32 nouvelles associations sans but lucratif ont été accréditées, 24 d'entre elles aux fins exclusives de Lotomatique, les huit autres s'intégrant à la division Lotomatique et kiosques. Au 31 mars 1983, 277 associations québécoises adhéraient au système Lotomatique.

Le chiffre d'affaires de ce programme d'abonnement a atteint 5 145 600 $, une progression significative de 68% sur le résultat de l'exercice antérieur. De ce total, une proportion de 72%, soit 3 713 573 $, est le fruit du travail de recrutement des associations. Celles-ci ont d'ailleurs touché quelque 292 000 $ en escomptes et primes de Loto-Québec et un peu plus de 200 000 $ sous forme de contribution gouvernementale.

68 associations ont bénéficié de 1 000 $ ou plus en escomptes et primes.

Tirages

Comme par les années passées, la Société a fait diligence afin que la population puisse prendre connaissance, dans les plus brefs délais, des résultats de chacune des loteries.

Le service de communication, de la direction Marketing, a ainsi réalisé la télédiffusion de plus de 550 tirages au cours de quelque 440 émissions au réseau TVA.

Les tirages des loteries Mini Loto, Inter Loto, 6/36 et du jeu Provincial sont présentés le vendredi soir au cours d'une émission-vedette du réseau TVA. Tous les résultats des tirages du vendredi sont également transmis au réseau québécois anglais CTV et repris, le dimanche à la même chaîne dans le cadre d'une émission destinée à la communauté italienne. Les tirages du LOTTO 6/49 et de la Super Loto sont présentés aux chaînes TVA et CTV. Le réseau TVA diffuse les tirages de la Quotidienne.

D'autre part, des ententes ont été conclues, autorisant la reprise de la plupart des tirages par les principaux télédistributeurs québécois.

À ces moyens audio-visuels fort efficaces, s'ajoutent la transmission des résultats dans les quotidiens, hebdomadaires et postes de radio du Québec, de même que dans les publications de Loto-Québec.

Chaque tirage se déroule sous la stricte surveillance d'une firme de vérificateurs externes. La maison Lavallée, Bédard et compagnie assume la responsabilité de ce mandat.

Commandites

La Société a reconduit son programme de commandite institutionnelle, faisant la part belle aux manifestations sportives et de plein air, ainsi qu'aux festivals effectuant la promotion de ressources et de produits bien de chez nous.

À cet effet, une somme de 425 000 $ a été puisée à même le budget de publicité au bénéfice de 53 événements populaires touchant d'un seul mouvement 49 municipalités, environ 6 000 bénévoles, plus de 21 000 athlètes participants et des dizaines de milliers de spectateurs et de touristes.

Le Circuit de course à pied Loto-Québec qui comptait, l'an passé, 25 étapes, a culminé avec la présentation, le 19 septembre à Valleyfield, de la première Rencontre des Champions qui mettait aux prises l'élite masculine et féminine du Québec. L'indéniable réussite de cet événement tant auprès des coureurs, du public que des médias, a convaincu la direction de poursuivre, voire d'intensifier, pareil rendez-vous.

De son côté, le volet "fêtes populaires" a procuré une merveilleuse opportunité d'épauler des réjouissances prenant place aux quatre coins du Québec, mettant en vedette le caplan, la crevette, l'érable, la patate, le lait, le tabac, la fraise, etc. Par ailleurs, Loto-Québec a prêté un concours important à la finale des Jeux du Québec, à Saint-Léonard.

Le vif succès remporté partout par le programme de commandite incite la Société à lui donner un nouvel élan en 1983.

Collection Loto-Québec

S'inspirant du patrimoine des contes et légendes québécois ou amérindiens, la Collection Loto-Québec s'enrichit chaque année d'oeuvres originales, par concours ouvert aux artistes-graveurs du Québec. Chaque gravure primée est éditée par la Société en livres d'artiste à tirage limité.

La Collection a couronné cette année deux oeuvres: L'Esprit du chef, sérigraphie inspirée d'une légende amérindienne et signée Michel Leclair; et Le loup-garou, une eau-forte signée Nicole Malenfant.

C'est cette oeuvre, reproduite en lithographie pleines couleurs et impression en relief, qui orne la page frontispice de ce rapport et qui vous est offerte en encart.

Des remises officielles de l'une ou l'autre des oeuvres de la Collection Loto-Québec à des personnes de marque, ou lors d'événements spéciaux, font connaître tant au Québec qu'à l'étranger, les oeuvres, les artistes, les contes et les légendes du Québec.

Le loup-garou

Le loup-garou, septième oeuvre de la Collection Loto-Québec. L'estampe originale est présentée en livre d'art portant le sceau de la Société, sous couverture toilée.

- Direction de la Collection: *Michel Labrosse*, de Longueuil
- Coordination technique: *Louis Pelletier*, de St-Lambert
- Conception, exécution et impression de la gravure: *Nicole Malenfant*, de Québec
- Texte: *Michel Labrosse*
- Étui de l'estampe originale, papier fin sous emboîtage pleine toile, par *Pierre Ouvrard*, de St-Paul de l'Ile-aux-Noix
- Gravure et texte originaux tirés sur papier fait main pur chiffon.

Oeuvre tirée à 81 estampes originales: 70 exemplaires numérotés de 1 à 70; 7 exemplaires hors-commerce identifiés HC, copies de collaborateurs; et 4 exemplaires identifiés DL, copie de dépôt légal. Tous les exemplaires sont signés par l'artiste.

The English version of this annual report may be obtained upon request to:
Communication Services
Loto-Québec
P.O. Box 2000
Postal Station C
Montréal (Québec)
H2L 4N8

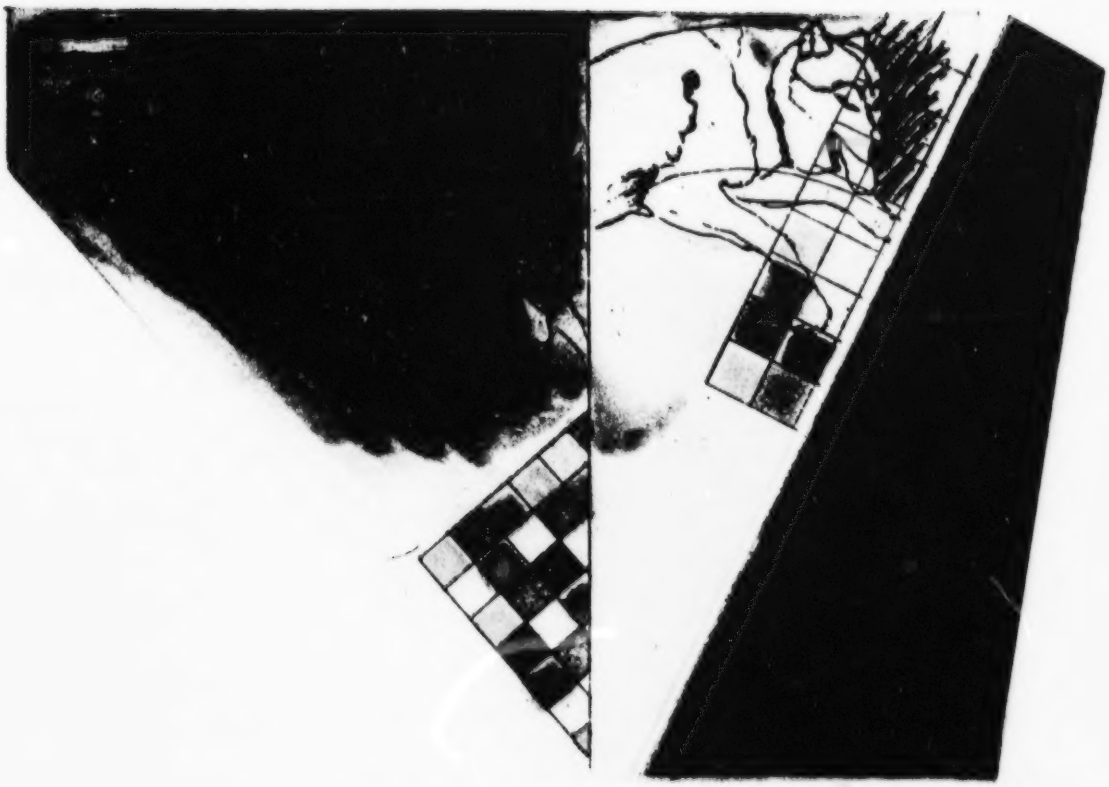

Le loup-garou

J. Molentar '83

Collection Loto-Québec 1983

POOR

QUALITY

ORIGINAL